

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 25 Mars 2024

Délibération n° 2024.03.19

**NOMBRE DE MEMBRES**

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

**DATE DE LA CONVOCATION : 11 mars 2024**

**DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 11 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents :** Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés :** Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

*Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.*

**Objet de la délibération :** Vote du budget de l'exercice 2024 - comptabilité de la commune – fongibilité des crédits

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de budget 2024 en détail article par article pour la comptabilité de la commune,

Après en avoir pris connaissance, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve le budget primitif tel qu'annexé qui s'équilibre :**

- **en section de fonctionnement à 818 847.10 €**
- **en section d'investissement à 4 861 011.03 €**

- **autorise l'utilisation de la fongibilité des crédits sur l'exercice 2024** à hauteur de 7.5 % des dépenses réelles d'investissement et à hauteur de 7.5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE

